



FORMATIONS MODULAIRES

CATALOGUE 2021

ÉLECTROTECHNIQUE

SOMMAIRE

SE FORMER AVEC LES COMPAGNONS DU DEVOIR 3

Qui sont les Compagnons du Devoir ?	3
Chiffres clés	3
Pourquoi se former avec les Compagnons du Devoir ?	3

LES COMPAGNONS DU DEVOIR ET DU TOUR DE FRANCE DANS VOS RÉGIONS 4

RÉCAPITULATIF DE LA FORMATION 6

FORMATION PAR NIVEAU

Niveau CAP	7
Niveau CQP	20
Niveau CQPM	26

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 29

*Le contenu de notre catalogue de formation n'a qu'une valeur indicative et non contractuelle.
Les Compagnons du Devoir se réservent le droit de modifier leur programme de formation.*

Se former avec les Compagnons du Devoir

QUI SONT LES COMPAGNONS DU DEVOIR ?

L'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France (AOCDTF) est une association de loi 1901 reconnue d'utilité publique. Elle réunit des femmes et des hommes de métier mobilisés autour d'un même idéal : permettre à chacun de s'épanouir dans et par son métier, dans un esprit d'ouverture et de partage. En tant qu'organisme de formation initiale et continue, elle vise à transmettre aussi bien des savoirs et savoir-faire que des savoir-être.

NOTRE VOCATION

Accueillir, transmettre et former.

NOTRE ENGAGEMENT

Accompagner les entreprises et leurs salariés dans le développement de leurs compétences.

NOS VALEURS

Solidarité, fraternité et générosité.

OBJECTIF

Proposer des formations de pointe pour permettre aux entreprises et à leurs salariés d'être à la hauteur des enjeux de demain.

CHIFFRES CLÉS

-  **6 500 salariés** formés chaque année.
-  **1 984 871 heures** de formation pour les salariés d'entreprise.
-  **+ 27 500 entreprises** partenaires.
-  **88 % de satisfaction** de la pédagogie.

POURQUOI SE FORMER AVEC LES COMPAGNONS DU DEVOIR ?

Les Compagnons du Devoir, véritables acteurs de la formation tout au long de la vie auprès des entreprises et de leurs collaborateurs, proposent une gamme de formations sur-mesure qui garantissent le développement et la montée en compétence des salariés.

En démarche constante de réflexion et résolument tournés vers l'avenir, ils transmettent leurs savoir-faire, acquis au fil des siècles, enrichis par leurs travaux prospectifs menés au sein des instituts de métier et de la cellule du Devenir des métiers.

Ils proposent des formations diplômantes ou qualifiantes, connues et reconnues des professionnels.

VOS AVANTAGES

- › Vous êtes formé(e) par des professionnels attentifs. Ils répondent à vos exigences en matière de réglementation, de performance et d'évolution technologique.
- › Vous bénéficiez d'un accompagnement sur mesure. Nos conseillers en formation sont à votre écoute et vous guident dans les démarches administratives.
- › Possibilité d'hébergement et de restauration sur place, selon les régions et les disponibilités.

Vous êtes en situation de handicap ?



Vous bénéficiez d'un accompagnement, par un(e) référent(e) handicap, pour la mise en œuvre de votre projet professionnel. Il (elle) est à votre écoute et facilitera la relation avec les différent(e)s interlocuteurs(trices) pour favoriser la mise en place de votre projet de formation et d'insertion.

Les Compagnons du Devoir et du Tour de France...

...dans vos régions.



Nos équipes régionales sont à votre écoute pour répondre à vos besoins de formation.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

53, avenue Sidoine-Apollinaire
69009 Lyon
Tél. : 04 72 19 85 10

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

1, rue Jean-Mazen
21000 Dijon
Tél. : 03 80 67 75 93

BRETAGNE

PAYS DE LA LOIRE
25, boulevard Copernic
49100 Angers
Tél. : 02 41 27 21 70

GRAND EST

2, rue Wasselonne – CS 70026
67085 Strasbourg
Tél. : 03 88 15 21 00

HAUTS-DE-FRANCE

118, rue de Babylone
59491 Villeneuve-d'Ascq
Tél. : 03 20 72 53 07

ÎLE-DE-FRANCE

1, place Saint-Gervais
75004 Paris
Tél. : 01 48 87 38 69

NORMANDIE

Ferme Henry
Rue Francis-Poulenc
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 35 75 67 19

CENTRE-VAL DE LOIRE

25, rue Franche-Comté
37100 Tours
Tél. : 02 47 41 39 39

NOUVELLE-AQUITAINE

76, rue Laroche
33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 52 69 19

OCCITANIE

1, avenue Compagnon du Devoir
34670 Baillargues
Tél. : 04 67 16 08 99

**PROVENCE-
ALPES-CÔTE D'AZUR**
CORSE

184, rue du Docteur-Cauvin
13012 Marseille
Tél. : 04 91 36 50 80

*Pour plus de détails
sur nos formations :*

0 800 855 777

(numéro gratuit depuis un poste fixe)

commercial@compagnons-du-devoir.com

Récapitulatif de la formation

	page	HAUTS-DE-FRANCE	AUVERGNE-RHONE-ALPES	NORMANDIE	GRAND EST	NOUVELLE-AQUITAINE
		Lille	Lyon	Tours	Troyes	Bordeaux
Niveau CAP Préparation et réalisations d'ouvrages électriques	8	✓	✓	✓		✓
Niveau CAP Préparation électricien	14					✓
Niveau CQP Monteur raccordeur FTTH	21			✓		
Niveau CQPM 0268 Électricien maintenancier process	26				✓	✓

NIVEAU CAP



ÉLECTROTECHNIQUE

Niveau CAP Préparation et réalisations d'ouvrages électriques
(PROELEC)

M1

Identifier l'environnement des métiers de l'électricité

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Acquérir les connaissances de base liées à l'environnement électrique.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les différentes sources d'énergie électrique.
- Identifier les différentes grandeurs électriques et les lois de l'électrotechnique.

PRATIQUE

- Utiliser un appareil de mesures.
- Effectuer des mesures.

M2

Lire et décoder des plans, des schémas et des dossiers

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Lire et décoder des plans, des schémas et des dossiers.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les éléments de symbolisation et les outils de représentation graphique.
- Identifier des plans et des dossiers.

PRATIQUE

- Associer les éléments réels d'une installation aux symboles graphiques normalisés.
- Faire un schéma électrique.
- Déterminer le besoin en matériel pour la réalisation d'une tâche.



ÉLECTROTECHNIQUE

Niveau CAP Préparation et réalisations d'ouvrages électriques
(PROELEC)



M3a

Implanter et poser des équipements et des matériels - 1

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Implanter et poser des matériels et des équipements.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier des canalisations électriques.
- Identifier les différents appareillages basse tension et leurs fonctions.
- Décoder des documents et des schémas.

PRATIQUE

- Tracer le cheminement des canalisations et l'emplacement des matériels.
- Façonner et assembler des supports et des canalisations.
- Placer et fixer des supports et des canalisations.
- Mettre en service.
- Replier le chantier.

M3b

Implanter et poser des équipements et des matériels - 2

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Implanter et poser des matériels et des équipements.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Décoder des documents et des schémas.

PRATIQUE

- Façonner et assembler des supports et des canalisations.
- Placer et fixer des supports et des canalisations.
- Mettre en service.



ÉLECTROTECHNIQUE

Niveau CAP Préparation et réalisations d'ouvrages électriques
(PROELEC)

M4

Réaliser une installation électrique domestique basse tension

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser une installation électrique domestique.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les différents ouvrages et matériaux de la construction.
- Déterminer les besoins en outillages et en matériels.
- Décoder un document.

PRATIQUE

- Réaliser un schéma électrique.
- Tracer le cheminement des canalisations et l'emplacement des matériels.
- Façonner et assembler les supports et les canalisations des ouvrages.
- Placer et fixer des supports.
- Câbler et raccorder.
- Replier le chantier.

M5

Réaliser une installation électrique basse tension dans le domaine tertiaire

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser une installation électrique dans le domaine tertiaire.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les différents ouvrages et matériaux de la construction.
- Déterminer les besoins en outillages et en matériels.
- Décoder un document.

PRATIQUE

- Réaliser un schéma électrique.
- Tracer le cheminement des canalisations et l'emplacement des matériels.
- Façonner et assembler les supports et les canalisations des ouvrages.
- Placer et fixer des supports.
- Câbler et raccorder.
- Replier le chantier.

ÉLECTROTECHNIQUE

Niveau CAP Préparation et réalisations d'ouvrages électriques
(PROELEC)



M6

Réaliser une installation électrique basse tension dans le domaine industriel

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Mettre en service une installation électrique industrielle.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les différents ouvrages et matériaux de la construction.
- Déterminer les besoins en outillages et en matériels.
- Décoder un document.

PRATIQUE

- Réaliser un schéma électrique.
- Tracer le cheminement des canalisations et l'emplacement des matériels.
- Façonner et assembler les supports et les canalisations des ouvrages.
- Placer et fixer des supports.
- Câbler et raccorder un équipement industriel.
- Replier le chantier.

M7

Réaliser une installation en basse tension BTB ou haute tension HTA

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser une installation en BTB ou HTA.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Décoder des documents.
- Identifier le matériel de pose et l'outillage approprié.

PRATIQUE

- Façonner et assembler.
- Dérouler et/ou poser tous types de conducteurs.
- Effectuer un raccordement.
- Replier le chantier.



ÉLECTROTECHNIQUE

Niveau CAP Préparation et réalisations d'ouvrages électriques
(PROELEC)

M8

Organiser et préparer son poste de travail

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Organiser et préparer son poste de travail.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Décoder des documents.
- Analyser les risques encourus.

PRATIQUE

- Évaluer les risques professionnels.
- Évaluer les risques pour l'environnement.
- Gérer les déchets.

M9

Réaliser une mise sous tension d'une installation électrique en BTA (sous contrôle d'un personnel habilité B2 ou B2V)

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser une mise sous tension d'une installation électrique en BTA (sous contrôle d'un personnel habilité B2 ou B2V).

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les différentes ressources documentaires.
- Recueillir des informations.
- Identifier les outils et les appareils de mesures adaptés aux dangers et à l'environnement de son activité.
- Identifier les équipements et les mesures de sécurité.

PRATIQUE

- Procéder aux contrôles d'usage hors tension dans le respect des lois de l'électrotechnique.
- Procéder aux contrôles d'usage en présence de tension dans le respect des lois de l'électrotechnique (sur ordre et sous contrôle d'un personnel habilité B2 ou B2V).
- Replier le chantier.

ÉLECTROTECHNIQUE

Niveau CAP Préparation et réalisations d'ouvrages électriques
(PROELEC)



M10

Assurer la maintenance d'une installation BTA (sous contrôle d'un personnel habilité B2 ou B2V)

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures



Objectifs de la formation (du module)

- Maintenir en état une installation BTA.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Prendre connaissance des consignes de sécurité et de réalisation, écrites et/ou orales, relatives à l'intervention.
- Recueillir des informations.
- Identifier les équipements et les mesures de sécurité.

PRATIQUE

- Hors tension.
- Sous tension.
- Renseigner les documents.
- Replier le chantier.

M11

Consolider les acquis de formation

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser et mettre en œuvre une installation en autonomie.
- Se préparer aux épreuves du CAP PROELEC.
- Prendre des initiatives correspondant aux compétences du CAP PROELEC.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

Consolider ses connaissances technologiques.

PRATIQUE

EP1 Communication technique

- Rassembler et collecter les éléments nécessaires à la réalisation de la tâche à partir des dossiers mis à disposition.

- Localiser et identifier sur un schéma électrique et/ou un dessin de construction mécanique les différents symboles, les formes géométriques et la nature des matériaux.
- Donner, à partir du plan architectural et/ou du plan cadastral, le positionnement géographique des éléments électriques qui constituent une installation électrique.
- Tenir compte des prescriptions du plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS) au niveau de l'exécution (au sens du décret du 15/11/2001).
- Identifier et repérer dans les ressources données :
 - Les procédures normatives (NF C 15-100) qui permettent la mise en service d'une installation.
 - Les informations nécessaires à la mise en œuvre et à l'exploitation d'un mesureur dans son contexte d'utilisation.
- Recueillir, dans le dossier technique, les informations de nature électrique et/ou mécanique permettant le réglage et/ou le test d'un ou plusieurs composants de tout ou partie de l'installation.

EP2 Réalisation

- Façonner des éléments.
- Poser et fixer des supports, des canalisations et des appareillages.
- Mettre en service.

ÉLECTROTECHNIQUE

Niveau CAP Préparation électricien



M1

Appréhender l'environnement des métiers de l'électricité

Coût du module : nous consulter

Objectifs de la formation (du module)

- Appréhender l'environnement professionnel de l'électricien.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

Théorie

- Identifier l'organisation du réseau de distribution électrique.
- Identifier les centrales d'énergie.
- Définir l'énergie électrique.
- Identifier les différents outils de l'électricien.
- Repérer les risques électriques liés à une intervention.
- Repérer les différentes grandeurs électriques et les lois de l'électrotechnique.

Pratique

- Manipuler les différents outils de l'électricien.
- Utiliser un appareil de mesure.
- Atelier projet.

M2

Décoder des plans, des schémas et des dossiers.

Coût du module : nous consulter

Objectifs de la formation (du module)

- Lire des plans, des schémas et des dossiers nécessaires à une intervention.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

Théorie

- Identifier les éléments de symbolisation et les outils de représentation graphique.
- Identifier les différents plans.
- Étudier les différents dossiers liés aux interventions.

Pratique

- Extraire les différentes informations des plans et des dossiers.
- Déterminer le besoin en matériel pour la réalisation de la tâche.
- Faire un schéma électrique.
- Atelier projet.



ÉLECTROTECHNIQUE

Niveau CAP Préparation électricien

M4

Réaliser une installation en basse tension

Coût du module : nous consulter

Objectifs de la formation (du module)

- Intégrer les différentes étapes d'une installation en basse tension.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

Théorie

- Étudier les composantes d'un dossier d'opération.
- Identifier les schémas électriques à partir du cahier des charges.
- Définir les matériels et les matériaux nécessaire à la réalisation d'une installation.

Pratique

- Décoder les documents.
- Façonner et assembler.
- Dérouler et/ou poser les conducteurs.
- Effectuer le raccordement.
- Contrôler la réalisation.
- Replier le chantier.
- Atelier projet.

ÉLECTROTECHNIQUE

Niveau CAP Préparation électricien



M5

Implanter et poser les équipements et des matériels

Coût du module : nous consulter

Objectifs de la formation (du module)

- Implanter et poser les équipements et des matériels.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

Théorie

- Identifier les canalisations électriques :
 - câbles, conducteurs, gaines, goulottes... ;
 - choix du mode de pose ;
 - respect des normes et des contraintes de pose ;
 - séparation des courants.
- Identifier les différents appareillages basse tension et leurs fonctions : appareillages de protection, de commande, coupure, sectionnement, de raccordement, de gestion d'énergie, de conversion.
- Déterminer les principes de l'automatisme.

Pratique

- Décoder les documents et les schémas.
- Tracer le cheminement des canalisations et l'emplacement des matériels.
- Façonner et assembler les supports et les canalisations.
- Effectuer des contrôles.
- Atelier projet.

M6

Effectuer la mise en service simple d'une installation

Coût du module : nous consulter

Objectifs de la formation (du module)

- Mettre en service une installation.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

Théorie

- Définir les étapes d'une mise en service simple.
- Identifier les risques liés à une mise en service simple.
- Identifier les différents documents relatifs à la mise en service.

Pratique

- Réaliser les vérifications, les réglages et les essais nécessaires à la mise en service de l'installation.
- Réaliser la mise en service.
- Effectuer les différents contrôles.
- Replier le chantier et évacuer les déchets.
- Atelier projet.



ÉLECTROTECHNIQUE

Niveau CAP Préparation électricien

M7

Réaliser l'installation électrique d'un bâtiment résidentiel

Coût du module : nous consulter

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser une installation électrique dans le domaine domestique de manière écoresponsable.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

Théorie

- Identifier les différents ouvrages et matériaux de la construction.

- Déterminer les besoins en outillages et en matériels :
 - localisation sur le schéma électrique des différents symboles des éléments ;
 - respect des normes et des contraintes de pose.
- Décoder les documents liés à l'installation domestique.

Pratique

- Réaliser un schéma électrique.
- Tracer le cheminement des canalisations et l'emplacement des matériels.
- Façonner et assembler les supports et les canalisations des ouvrages.
- Placer et fixer les supports.
- Câbler et raccorder.
- Vérifier/contrôler l'installation.
- Évacuer les déchets.
- Atelier projet.

M8

Réaliser une installation électrique dans les domaines industriels et tertiaires

Coût du module : nous consulter

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser une installation électrique dans les domaines industriels et tertiaires de manière écoresponsable.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

Théorie

- Identifier les différents ouvrages et matériaux d'une construction industrielle.
- Identifier les différents ouvrages et matériaux de la construction tertiaire.
- Déterminer les besoins en matériels.
- Décoder les documents liés à l'installation industrielle.
- Décoder les documents liés à l'installation tertiaire.

Pratique

- Réaliser le schéma électrique.
- Tracer le cheminement des canalisations et l'emplacement des matériels.
- Façonner et assembler les supports et les canalisations des ouvrages.
- Placer et fixer les supports.
- Câbler et raccorder.
- Évacuer les déchets.
- Atelier projet.

ÉLECTROTECHNIQUE

Niveau CAP Préparation électricien



M9

Contrôler une installation électrique selon les normes en vigueur

Coût du module : nous consulter

Objectifs de la formation (du module)

- Comprendre la norme NFC-18-510 et identifier les documents liés à la qualité.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

Théorie

- Définir la norme NF C 18-510.
- Identifier les différents documents liés à la qualité.

Pratique

- Étudier les différents documents liés à la qualité.
- Effectuer des contrôles en lien avec la norme NF C 18-510.
- Atelier projet.

M10

Réaliser une opération de maintenance

Coût du module : nous consulter

Objectifs de la formation (du module)

- Effectuer une opération de maintenance corrective.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

Théorie

- Étudier les documents liés à une opération de maintenance simple.
- Identifier les risques liés à une opération de maintenance simple.
- Identifier la procédure à réaliser dans le cadre d'une opération de maintenance simple.
- Identifier les caractéristiques techniques d'un matériel à remplacer.

Pratique

- Compléter les documents liés à l'intervention.
- Relever les caractéristiques techniques du matériel à remplacer.
- Effectuer un remplacement de matériel.
- Effectuer les contrôles.
- Atelier projet.



ÉLECTROTECHNIQUE

Niveau CAP Préparation électricien

M11

Mettre sous tension une installation électrique en toute sécurité

Coût du module : nous consulter

Objectifs de la formation (du module)

- Mettre sous tension une installation électrique en toute sécurité.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

Théorie

- Étudier les différents documents nécessaires à la mise en service.
- Identifier les différents documents de communication liés à son intervention.

Pratique

- Organiser son intervention.
- Réaliser les vérifications, les réglages et les essais nécessaires à la mise en service de l'installation.
- Réaliser la mise en service.
- Effectuer les différents contrôles.
- Replier le chantier et évacuer les déchets.
- Rendre compte de son intervention.
- Atelier projet.

M12

Consolider les acquis de la formation

Coût du module : nous consulter

Objectifs de la formation (du module)

- Renforcer ses savoirs technologiques et techniques.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

Théorie

- Analyser les conditions de l'opération et son contexte :
 - analyser les différents dossiers ;
 - organiser l'intervention.
- Consolider ses connaissances technologiques associées à la pratique.
- Autoévaluation du sujet CAP blanc.

Pratique

- Préparer et réaliser une installation.
- Mettre en service une installation.
- Réaliser une opération de maintenance.
- Consolider ses compétences pratiques : critères, interprétation, constats, actualisation de ses connaissances, éléments correcteurs.
- Atelier projet.

NIVEAU CQP



ÉLECTROTECHNIQUE

Niveau CQP Monteur raccordeur FTTH (*fiber to the home*)

M1

Reprendre les bases de l'électricité

Coût du module : nous consulter

Objectifs de la formation (du module)

- Harmoniser les compétences de base en électricité.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Expérience dans un domaine connexe (de préférence électricité/électrotechnique).

Programme de formation

THÉORIE

- Acquérir les lois générales en électricité.
- Lister le matériel et l'outillage nécessaires à la réalisation des travaux.
- Comprendre des plans et des schémas électriques.
- Définir et interpréter la NF C 15-100 (BT).

PRATIQUE

- Mesurer les différentes grandeurs électriques.
- Mettre en place des équipements électriques.
- Appliquer les règles de sécurité.

M2

Identifier l'environnement du métier de monteur raccordeur FTTH

Coût du module : nous consulter

Objectifs de la formation (du module)

- Effectuer une reconnaissance du chantier.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Expérience dans un domaine connexe (de préférence électricité/électrotechnique).

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les matériels et les outillages spécifiques aux travaux FTTH.
- Identifier les risques liés à l'environnement de travail.
- Identifier la terminologie et les techniques appropriées aux travaux FTTH.

PRATIQUE

- Appliquer les règles de sécurité.
- Apporter les câbles à fibre optique, les matériels et les outillages à pied d'œuvre.

ÉLECTROTECHNIQUE

Niveau CQP Monteur raccordeur FTTH (*fiber to the home*)



M3

Implanter son chantier

Coût du module : nous consulter

Objectifs de la formation (du module)

- Préparer et installer le chantier.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Expérience dans un domaine connexe (de préférence électricité/électrotechnique).

Programme de formation

THÉORIE

- Lister le matériel et l'outillage nécessaires à la réalisation des travaux.
- Identifier le matériel.
- Identifier sur le chantier les zones de stockage.

PRATIQUE

- Appliquer les règles de sécurité.
- Positionner les câbles pour le déroulage.
- Présenter au client les travaux à entreprendre.

M4

Décoder et interpréter des documents techniques

Coût du module : nous consulter

Objectifs de la formation (du module)

- Exploiter un document technique, un plan.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Expérience dans un domaine connexe (de préférence électricité/électrotechnique).

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les différents documents relatifs à la réalisation de travaux FTTB (*fiber to the building*).
- Identifier les différents acteurs du chantier.

PRATIQUE

- Exploiter les notices techniques des fournisseurs.
- Appliquer les règles de sécurité.
- Approvisionner le chantier en matériel.
- Présenter les travaux à entreprendre.



ÉLECTROTECHNIQUE

Niveau CQP Monteur raccordeur FTTH (*fiber to the home*)

M5

Déployer des câbles en respectant un plan d'étude

Coût du module : nous consulter

Objectifs de la formation (du module)

- Déployer des câbles en respectant un plan d'étude.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Expérience dans un domaine connexe (de préférence électricité/électrotechnique).

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les câbles de fibre optique.
- Identifier les cheminements FTTH.
- Déterminer les matériels et les outillages nécessaires en fonction de l'environnement de travail.

PRATIQUE

- Vérifier l'état des chemins de câbles et des fourreaux.
- Préparer les câbles de fibre optique.
- Dérouler les câbles de fibre optique.
- Tirer des câbles de fibre optique.
- Repérer les câbles de fibre optique.
- Loyer les câbles de fibre optique.
- Mettre en place les protections collectives dans l'environnement de travail.

M6

Réaliser des travaux de pose des équipements de fibre optique

Coût du module : nous consulter

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser des travaux de pose des équipements de fibre optique.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Expérience dans un domaine connexe (de préférence électricité/électrotechnique).

Programme de formation

THÉORIE

- Exploiter les documents et les notices techniques des fournisseurs.

PRATIQUE

- Poser et fixer des armoires et des coffrets.
- Mettre en place un câble de fibre optique dans le dispositif de protection.
- Entretenir son matériel.
- Nettoyer la zone de travail.
- Présenter les travaux.

ÉLECTROTECHNIQUE

Niveau CQP Monteur raccordeur FTTH (*fiber to the home*)



M7

Poser un boîtier de raccordement sur des réseaux neufs

Coût du module : nous consulter

Objectifs de la formation (du module)

- Poser un boîtier de raccordement sur des réseaux neufs.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Expérience dans un domaine connexe (de préférence électricité/électrotechnique).

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les procédés de soudure adaptés au type de fibre à souder.
- Décoder des documents et des notices techniques.

PRATIQUE

- Réaliser le raccordement des câbles de fibre optique.
- Autocontrôler la qualité de la soudure.
- Vérifier l'étanchéité de la boîte de raccordement.

M8

Raccorder un réseau optique chez un abonné

Coût du module : nous consulter

Objectifs de la formation (du module)

- Raccorder un réseau optique chez un abonné.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Expérience dans un domaine connexe (de préférence électricité/électrotechnique).

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les procédés de soudure adaptés au type de fibre à souder.
- Décoder des documents et des notices techniques.

PRATIQUE

- Poser un boîtier PTO (point de terminaison optique).
- Réaliser le raccordement des câbles de fibre optique.
- Autocontrôler la qualité de la soudure.
- Vérifier l'étanchéité de la boîte de raccordement.
- Raccorder le câble abonné sur le boîtier de palier.
- Présenter les travaux réalisés au client.



ÉLECTROTECHNIQUE

Niveau CQP Monteur raccordeur FTTH (*fiber to the home*)

M9

Réaliser la mise en service et le contrôle de l'installation (mesure de flux et interprétation)

Coût du module : nous consulter

Objectifs de la formation (du module)

- Mettre en service et contrôler une installation FTTH.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Expérience dans un domaine connexe (de préférence électricité/électrotechnique).

Programme de formation

THÉORIE

- Lire des plans.
- Comprendre la législation des DIB (déchets industriels banals) et des DIS (déchets industriels spéciaux) inertes.

PRATIQUE

- Recoller les plans.
- Effectuer un contrôle de base de la qualité de la liaison optique.
- Rendre compte des travaux réalisés.
- Replier le chantier.

M10

Monter et raccorder un réseau FTTH

Coût du module : nous consulter

Objectifs de la formation (du module)

- Monter et raccorder un réseau FTTH.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Expérience dans un domaine connexe (de préférence électricité/électrotechnique).

Programme de formation

THÉORIE

- Décoder des documents.
- Identifier les risques.

PRATIQUE

- Tirer des câbles.
- Raccorder en toute sécurité.
- Réaliser des soudures de câbles de fibre optique.
- Réaliser des mesures de flux.
- Rédiger un compte-rendu d'intervention.



ÉLECTROTECHNIQUE

Niveau CQPM 0268 Électricien maintenancier process

M1

Contrôler le bon fonctionnement d'une machine ou d'une installation

Référence : MD-800148 – Coût du module : nous consulter

Objectifs de la formation (du module)

- Contrôler le bon fonctionnement d'une fonction ou d'un ensemble fonctionnel.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un niveau V ou IV b.

Programme de formation

THÉORIE

- Collecter les informations nécessaires à la réalisation de la tâche.
- Décrire un système technique.
- Identifier la chaîne d'énergie.
- Identifier la chaîne d'information.
- Définir le processus opératoire.

PRATIQUE

- Réaliser la mise à l'arrêt du système en toute sécurité.
- Contrôler le fonctionnement des composants.
- Réaliser la remise en service du système en toute sécurité.
- Contrôler le bon fonctionnement d'un bien.
- Renseigner un dossier de maintenance préventive.

M2

Effectuer un diagnostic

Référence : MD-800156 – Coût du module : nous consulter

Objectifs de la formation (du module)

- Diagnostiquer les dysfonctionnements.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un niveau V ou IV b.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les types de biens.
- Décoder des documents.
- Identifier la fonction défaillante.
- Identifier et répertorier les composants liés à la non-réalisation de la fonction et susceptibles d'être défaillants.
- Identifier les outils de mesure, de tests et de contrôle.
- Identifier les risques pour les personnes ou l'environnement.

PRATIQUE

- Formuler des hypothèses de manière logico-fonctionnelle.
- Déterminer les mesures de prévention et les appliquer.
- Localiser un dysfonctionnement.
- Renseigner un document professionnel.

ÉLECTROTECHNIQUE

Niveau CQPM o268 Électricien maintenancier process



M3

Remplacer des pièces ou des instruments défectueux

Référence : MD-800161 – Coût du module : nous consulter

Objectifs de la formation (du module)

- Remplacer des pièces ou des instruments défectueux.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un niveau V ou IV b.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier le matériel, les composants et les équipements.
- Identifier la chaîne d'énergie.
- Identifier la chaîne d'information.
- Identifier les risques pour les personnes ou l'environnement.

PRATIQUE

- Mettre en œuvre les matériels, les outils et les procédures.
- Déterminer les mesures de prévention et les appliquer.
- Remplacer des composants ou des éléments.
- Effectuer les tests des fonctionnalités initialement défaillantes.
- Paramétrier les moyens de commande.
- Procéder à la remise en service.
- Renseigner l'historique du bien.

M4

Réaliser une intervention de maintenance préventive et/ou corrective

Référence : MD-800160 – Coût du module : nous consulter

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser une intervention de maintenance préventive et/ou corrective.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un niveau V ou IV b.

Programme de formation

THÉORIE

- Définir la fonction de maintenance.
- Déterminer le type de maintenance.

PRATIQUE

- Réaliser une intervention de maintenance.
- Effectuer l'approvisionnement.
- Présenter l'organisation d'une intervention de maintenance préventive/corrective/palliative.



ÉLECTROTECHNIQUE

Niveau CQPM o268 Électricien maintenancier process

M5

Réaliser une intervention de maintenance sur une installation automatisée

Référence : MD-800163 – Coût du module : nous consulter

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser une intervention de maintenance sur un système automatisé.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un niveau V ou IV b.

Programme de formation

THÉORIE

- Collecter les informations nécessaires à la réalisation de la tâche.
- Décrire un système technique.
- Identifier la chaîne d'information.

PRATIQUE

- Contrôler le fonctionnement des composants.
- Réaliser une intervention de maintenance préventive/corrective/palliative sur une installation automatisée.
- Effectuer les paramétrages dans un automate.
- Procéder aux contrôles et aux essais.
- Renseigner un dossier de maintenance préventive.

M6

Proposer des actions d'amélioration sur un process industriel

Référence : MD-800166 – Coût du module : nous consulter

Objectifs de la formation (du module)

- Proposer des actions d'amélioration et préparer un dossier.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un niveau V ou IV b.

Programme de formation

THÉORIE

- Décoder des documents.
- Concevoir des solutions d'amélioration.
- Rechercher des solutions d'amélioration de la fiabilité du process.
- Déterminer les caractéristiques des composants des chaînes d'information et/ou d'énergie.

PRATIQUE

- Choisir une solution en précisant les critères retenus et en les justifiant.
- Définir les valeurs des paramètres de réglage.
- Préparer l'intervention.
- Définir les valeurs des paramètres de réglage.
- Élaborer les dossiers techniques.

Conditions générales de vente

Les Compagnons du Devoir et du Tour de France (ci-après désignés « AOCDTF ») dispensent des actions de formation, de préparation à la validation des acquis de l'expérience, d'accompagnement et d'ingénierie conseil. L'AOCDTF assure la conception, la réalisation et l'édition de produits pédagogiques sur divers supports.

Toute commande de prestation à l'AOCDTF par le client est soumise aux présentes CGV et à la signature par le client d'un des documents contractuels prévus à l'article 1, laquelle signifie l'adhésion pleine et entière du client aux présentes CGV. Aucune dérogation aux présentes conditions ne pourra être admise sans l'accord exprès écrit et préalable de l'AOCDTF, et, toute condition contraire aux présentes CGV posée par le client sera inopposable à l'AOCDTF.

Les présentes CGV se substituent à tout accord antérieurement conclu.

Article 1 – L'achat de prestation

La commande d'une ou plusieurs prestations par le client à l'AOCDTF prend l'une des formes contractuelles suivantes :

- Engagement contracté par une personne morale ou par une personne physique qui agit dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale :
 - un bon de commande émis, daté et signé par le client reprenant les mentions exactes du devis adressé préalablement par l'AOCDTF ;
 - une convention de formation professionnelle signée par le client (les articles L. 6313-1 et suivants nouveaux et les articles L. 6353-1 et suivants nouveaux du Code du travail).
- Engagement contracté par une personne physique agissant en dehors de son activité professionnelle :
 - Un contrat de formation professionnelle signé par le client non-professionnel.

Outre les mentions légales, figurent sur le document contractuel, l'identité du client et, pour les personnes morales, sa dénomination ou raison sociale, son n° SIRET, sa domiciliation, le nom de son représentant dément habilité, et, pour tous les clients, tout renseignement d'ordre pratique (adresse, téléphone, courriel, télécopie).

Si au moment de la passation de commande le ou les noms des participants ne sont pas connus par le client, celui-ci a la possibilité de les communiquer à l'AOCDTF dans les 10 jours précédant le démarrage des actions.

L'acte d'achat est réputé définitivement réalisé dès lors que le document contractuel est signé par les parties concernées. Chacun des cocontractants est destinataire d'un des exemplaires de ce document original. Toute demande de modification de la prestation commandée par le client doit être signifiée obligatoirement par

courrier recommandé avec accusé de réception (RAR) avant la date de la formation concernée. L'AOCDTF n'a pas d'obligation d'accepter la modification demandée, mais cherchera à faire le nécessaire dans la mesure du possible et des disponibilités et sous réserve du paiement de la différence de prix. Les modifications en cours d'exécution de la prestation ayant fait l'objet d'un accord des parties donnent lieu à la signature d'un avenant au document contractuel.

L'AOCDTF effectue la ou les prestations commandées sous sa responsabilité, soit avec ses moyens propres soit avec le concours d'autres organismes avec lesquels elle aura passé des contrats de sous-traitance, ce que le client accepte.

Dans le cas où un client passerait une commande à l'AOCDTF, sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), l'AOCDTF se réserve le droit de refuser d'honorer la nouvelle commande et de ne pas délivrer les formations concernées, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

Article 2 – Prix

Les prix des prestations sont valables pour l'année civile en cours. Ces prix sont révisés tous les ans. Sauf dispositions contraires écrites, ils incluent la formation, les frais pédagogiques, l'utilisation des salles et/ou ateliers de formation ainsi que le matériel pédagogique.

Les tarifs des services associés tels que la restauration et/ou l'hébergement des bénéficiaires des prestations sont en sus des prix des prestations et sont ceux applicables au moment de leur utilisation et peuvent varier d'un établissement à l'autre, et d'année en année.

L'AOCDTF ayant opté pour le régime d'exonération de TVA (article 261-4-4a° du Code général des impôts), toutes ses prestations de formation ou prestations assimilées ainsi que les prestations associées sont facturées nettes de TVA.

Article 3 – Justification de la prestation de formation

Une attestation de présence est établie par l'AOCDTF à l'intention de chaque bénéficiaire et adressée, à l'issue de la formation, au client qui s'engage à la leur remettre.

Article 4 – Facturation et règlement

Sauf accord contraire écrit, les règlements des prestations seront effectués aux conditions suivantes :

- Le paiement doit être effectué par le client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture ;

- Le règlement est accepté par chèque ou virement bancaire ;
- Aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance, sauf mention différente convenue et indiquée sur la facture.

Pour les clauses dérogatoires et les retards de paiement, se reporter à l'article 6.

Article 5 – Participation financière d'un éventuel organisme financeur

Le client peut faire une demande de participation financière auprès d'un éventuel organisme financeur.

Le client doit informer l'AOCDF de cette demande et de son accord de participation, au plus tard avant le démarrage de la formation.

L'AOCDF ne peut en aucun cas être tenue responsable de la décision d'un organisme financeur, notamment pour non-respect des délais administratifs.

À la demande du client, l'AOCDF peut réaliser une subrogation de paiement auprès d'un organisme financeur.

Dans tous les cas, qu'il y ait accord ou refus d'un organisme financeur, le client s'engage à régler en totalité la somme restant due, ce qu'il accepte.

Article 6 – Paiement – Retard ou défaut de paiement

L'attention du client est attirée sur le fait que toute formation ou tout stage commencé est dû dans sa totalité.

Par dérogation à l'article 4 :

- Pour les formations d'une durée égale ou inférieure à 70 heures, le règlement total a lieu au moment de l'inscription ;
- Pour les formations d'une durée supérieure à 70 heures, un règlement égal à 50 % du coût total a lieu au moment de l'inscription et le règlement du solde aura lieu en fin de formation ou de stage. L'AOCDF se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues et pour lesquelles le paiement n'a pas été effectué.

Tout retard de paiement par un client professionnel :

- Est possible, après une mise en demeure restée infructueuse au bout de 8 jours, d'intérêts de retard calculés au taux de 3 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur (art. L. 441-6 du Code du commerce) ;
- Ouvre droit, en sus des intérêts de retard précités, pour tout professionnel, à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €. Une indemnisation complémentaire pourra être demandée, sur justification, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire (art. L. 441-6 du Code du commerce).

À défaut de règlement par l'organisme financeur, le client reste seul redevable du paiement de la formation.

Article 7 – Conditions d'annulation ou de report

En cas de demande de report ou d'annulation par le client des actions commandées :

- La demande ne donnera lieu à aucune responsabilité contractuelle, si le report ou l'annulation a pour cause une maladie ou un accident du participant aux dates de formation, justifié par un certificat médical, ou le décès d'un membre de la famille proche du participant avec justificatif (conjoint, parents, frères, sœurs, grands-parents et enfants ; cette liste étant exhaustive) ;
- Dans tous les autres cas, l'intégralité du coût de la formation reste due en cas d'avertissement dans les 8 jours précédant la date prévue du début de la formation ou en l'absence de toute information.

Si l'AOCDF est informée par courrier RAR avant ce délai de 8 jours, le dédommagement contractuel est fixé à 50 % du coût total de la formation.

Si une solution de report peut être trouvée par les parties, les sommes versées à titre de responsabilité contractuelle s'imputeront sur le prix final de l'action.

De son côté, l'AOCDF se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation, notamment s'il n'y a pas assez de participants ou en cas de force majeure. Le client sera informé dans un délai maximum de 8 jours avant la date prévue de la formation et ne pourra prétendre à aucun dédommagement contractuel ni remboursement des frais qui auraient éventuellement pu être déjà engagés.

La présente clause n'est pas applicable en cas d'absence(s) individuelle(s) lors d'une formation ayant un prix forfaitaire indépendant du nombre de participants. Dans un tel cas, la facturation a lieu selon les modalités initialement convenues.

Article 8 – Responsabilité de l'AOCDF

L'obligation souscrite par l'AOCDF dans le cadre des prestations qu'elle délivre est une obligation de moyens et ne peut en aucun cas être interprétée comme une obligation de résultat.

Article 9 – Force majeure

L'AOCDF ne pourra être tenue responsable à l'égard du client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure.

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux français et sans que cette liste ne soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou les conflits sociaux internes ou externes à l'AOCDF, les désastres naturels, les incendies, la non-obtention de visas, d'autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption

de l'approvisionnement en énergie, l'interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de l'AOCDTF.

Article 10 – Propriété intellectuelle

En application de la législation relative à la propriété intellectuelle (notamment la protection en matière de droit d'auteur, de marque déposée), les logiciels, supports, brochures, documentaires, outils, cours et tout document en général mis à la disposition du client et de son personnel par l'AOCDTF sont la propriété de l'AOCDTF ou de ses donneurs de licence.

Il n'y a donc ni cession ni transfert des droits de propriété intellectuelle de l'AOCDTF ou de son sous-traitant au profit du client. En conséquence, l'exploitation, la reproduction, l'adaptation, la traduction, la commercialisation et/ou la représentation de tout procédé de communication, de tout ou partie de ceux-ci, peu important la nature du support, sont strictement interdites tant pour le client personne physique que pour le client personne morale et ses salariés sous peine de poursuites judiciaires.

Article 11 – Protection des données personnelles

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée (dite « loi Informatique et libertés ») et au Règlement général sur la protection des données 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD »), les données à caractère personnel du participant, personne physique, ou de son représentant légal, font l'objet d'un traitement par l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France, agissant en qualité de responsable de traitement.

L'AOCDTF collecte lors de l'inscription des informations nominatives (nom, prénom, adresse courriel, adresse postale, n° de téléphone fixe et portable), n° de carte bancaire et date d'expiration uniquement lors d'un paiement par carte, copie d'une pièce d'identité pour les mineurs. Ces informations sont nécessaires et obligatoires à la gestion de la prestation et à la rédaction du contrat ou de la convention de formation. La base légale du traitement réside dans l'exécution du contrat de formation. Les autres demandes d'information appelant une réponse facultative ou les informations relatives à l'intérêt du participant pour les offres susceptibles de lui être adressée sont destinées à mieux le connaître ainsi qu'à améliorer les services qui lui sont proposés.

L'AOCDTF veille à ce que seules les personnes habilitées puissent accéder aux données des participants. Cela concerne les services administratifs et pédagogiques, ainsi que des sous-traitants aux données, uniquement pour les finalités précédemment mentionnées et dans la limite nécessaire à l'accomplissement des tâches qui leur sont confiées.

Les données ne font pas l'objet d'un transfert hors Union européenne.

Lorsque le paiement est effectué par carte de crédit, les coordonnées bancaires sont transmises par voie sécurisée aux établissements financiers concernés qui autorisent la transaction et procèdent au paiement.

Ces données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement des finalités rappelées ci-dessus et des obligations légales.

Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de ses données personnelles ou une limitation de leur traitement, du droit d'opposition à leur traitement pour des motifs légitimes ainsi que du droit de retirer son consentement à tout moment. Enfin, chacun dispose du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Pour exercer ses droits, le participant doit contacter le service du délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@compagnons-du-devoir.com

Toute demande doit indiquer les nom, prénom et courriel du participant ainsi que la formation suivie. Elle doit être signée et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité et préciser l'adresse à laquelle doit être envoyée la réponse. Une réponse sera alors adressée dans un délai de 2 mois suivant la réception de la demande.

Article 12 – Droit de rétractation

Conformément aux articles L. 221-18 et suivants du Code de la consommation, le consommateur, tel qu'ils le définissent dans ses relations avec des professionnels et limitativement étendues aux relations entre deux professionnels, par rapport à son activité professionnelle principale et au nombre de ses salariés, dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation à compter de la réception de la commande. L'AOCDTF s'engage alors à lui rembourser l'intégralité des sommes versées pour ses achats dans un délai maximum de 14 jours à compter de la date à laquelle l'AOCDTF est informée de la décision de rétractation.

Article 13 – Litiges

Clause attributive de juridiction.

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable les litiges qui pourraient survenir à l'occasion de l'exécution ou l'interprétation des présentes conditions générale de vente.

En cas de désaccord persistant, seuls les tribunaux de Paris seront compétents.

Article 14 – Renonciation

Le fait pour l'AOCDTF de ne pas se prévaloir à un moment donné d'une quelconque des clauses des présentes ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

Article 15 – Divisibilité

Si une ou plusieurs stipulations desdites CGV étaient tenues pour non-valides ou déclarées comme telles en application d'un traité, d'une loi ou d'un règlement, ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

Article 16 – Loi applicable

Toute question relative aux présentes conditions générales de vente ainsi qu'aux ventes qu'elles régissent, qui ne serait pas traitée par les présentes stipulations contractuelles, sera régie par la loi française à l'exclusion de tout autre droit. Par ailleurs, si les conditions générales de vente de l'AOCDTF sont établies en français et en différentes langues, en cas de contrariété ou de doute dans l'interprétation, ce sont toujours les conditions générales de vente en français qui prévaudront et feront foi.

Pour plus de détails sur nos formations :

0800 855 777

(numéro gratuit depuis un poste fixe).

commercial@compagnons-du-devoir.com



Siège social :
Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France
constituée selon la loi de 1901, reconnue d'utilité publique

82, rue de l'Hôtel-de-Ville - 75180 Paris Cedex 04 - Téléphone : 01 44 78 22 50

www.compagnons-du-devoir.com